

Fédération Française des Pêches Sportives au Coup F.F.P.S.C

Groupement National Carpe

Délégation: MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Arrêté du 15 décembre 2008 : accordant la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport

NOR : SJSV0830794A - J.O. du 31 décembre 2008 - Edition numéro 0304

N° de Siret : 38773540000039 - Code APE : 926 C



Programme de la Formation

Arbitres officiels

Chefs de secteurs, commissaires...

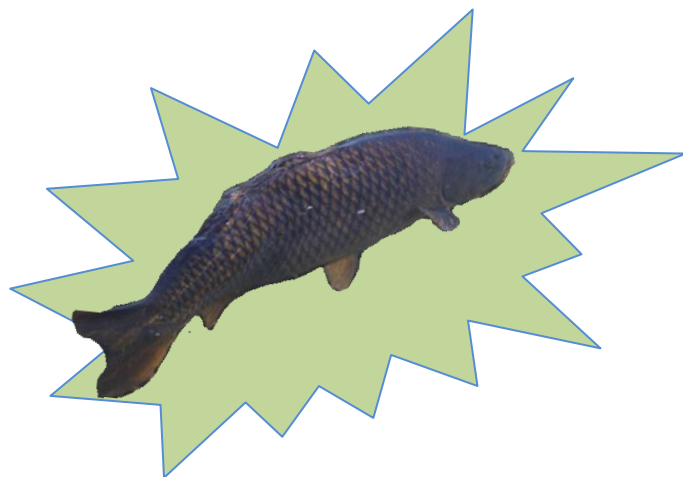
1^{ère} Session de formation

Les 9 & 10 juillet 2010.

Base de loisirs de

MONTMEILLAN

Montélimar (Drôme 26)



Modalités d'inscriptions:

- Cette première session sera limitée à 12 stagiaires.

Inscription auprès de :

Didier MULLER, B.P 7 - 11 430 GRUISSAN

Port: 06 61 89 13 50 - Tél. 09.52.17.42.04

Email: didiermuller11@free.fr

- Licence sportive FFPSC, ou carte membre GN Carpe obligatoire, à jour.
- Frais d'Inscriptions et repas pris en charge par l'organisation.
- Frais de déplacement pris en charge (sous réserve de leur accord et validation) par
 - Les Comités Régionaux,
 - Comités Départementaux
 - ou les clubs.
- Couchage **sous Biwy**, prévoir le matériel adéquat,
 - Bed-chair,
 - Biwy perso,
 - Duvet, etc...



Fiche d'Inscription formation arbitre officiel GN Carpe:

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **VILLE :**

N° Téléphone Portable :

Adresse Mail :

N° Licence ou Carte : **Région :**

Date de naissance :

J'ai déjà exercé la fonction de commissaire : OUI* NON*

Sur des championnats* : **Des Enduros* :** **Autres* :**

Je suis complètement novice* :

Cocher la, ou, les cases correspondantes.

Fiche à renvoyée complétée à : **Didier MULLER : B.P 7 - 11 430 GRUISSAN** ou **Email: didiermuller11@free.fr**

Avant le 3 juillet 2010

Programme et contenu de la formation :

Accueil des participants : **Vendredi 9 juillet 2010 à 8 heures**

Base de loisirs de MONTMEILLAN à Montélimar (26 Drôme).

Voir plan d'accès en annexe. Possibilité d'arriver la veille au soir.

8H00 - Café, petite restauration.

8H30 – Début de la formation :

- ✓ Présentation et briefing sur le déroulement de la formation.
 - Statut général des arbitres.
 - Pourquoi des arbitres officiels dans le GN Carpe, et dans une fédération ?
 - Rôle et fonction des :
 - ❖ Chefs de Secteurs
 - ❖ Commissaires
- ✓ Définition et organisation générale d'une compétition et sa préparation:
 - Les contrôles...
 - Les attributions, prérogatives et tâches de chacun...
- ✓ Installation, organisation et validation des postes, des rings...
- ✓ Respect des consignes de sécurité...
- ✓ Les conditions de pêche, les règles de base.
- ✓ Les Contrôles divers :
 - Matériels, Appâts
 - Amorces
 - Respect environnement
- ✓ La pesée :
 - Conformité, et respect de la réglementation
 - Le matériel
 - Les procédures
- ✓ Le comportement, les tolérances, les décisions...
- ✓ La mise en place d'une main courante, et son suivi...
- ✓ Le rôle du jury lors d'une compétition.
- ✓ Le rôle de la Commission « Statuts et Règlements ».
- ✓ Mise en pratique et applications sur le terrain.
 - ❖ Contrôle des acquis, test d'évaluation,
 - ❖ Validation des acquis....

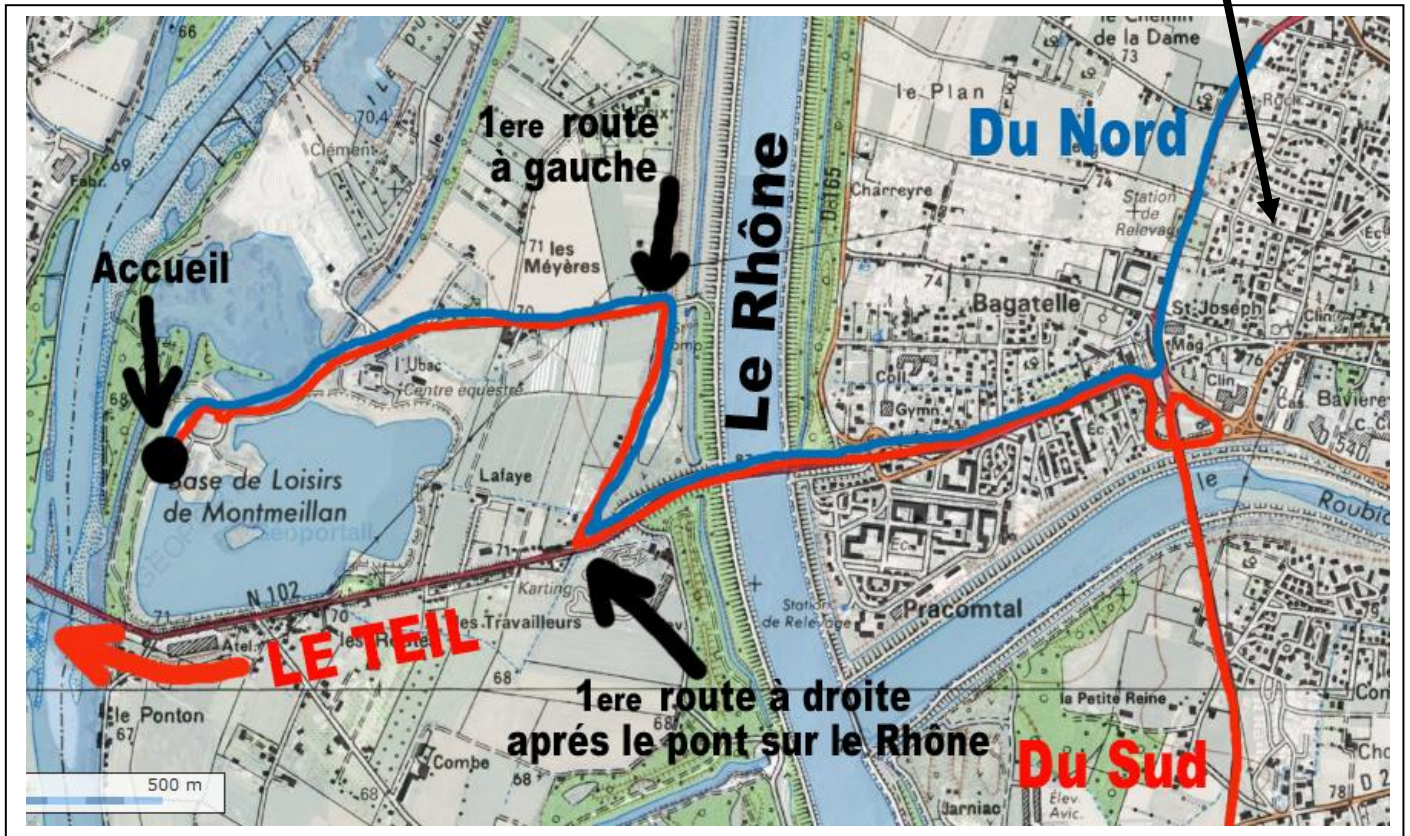
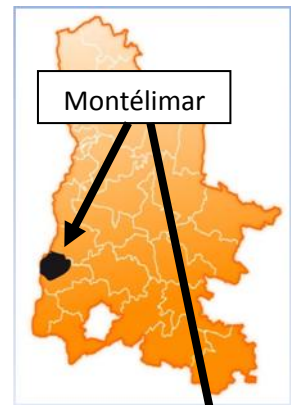
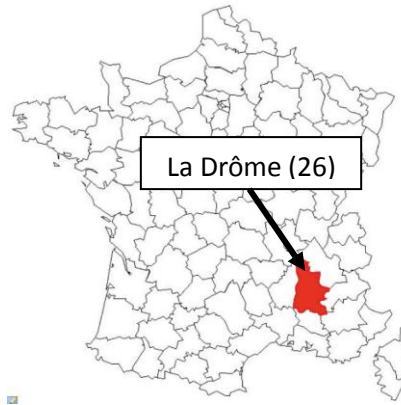


Fin de la formation samedi 10 juillet à 18H00

Repas collectif de clôture.

.../...

Accès au site de Formation :



DU SUD :

Autoroute A7 sortie N° 18

N° 18

Montélimar-Sud ↘

MONTÉLIMAR

AUBENAS

LE PUY

VIVIERS

DIEULEFIT

Suivre ensuite direction « LE TEIL »

AUBENAS

LE PUY

LE TEIL

DU NORD :

Autoroute A7 sortie N° 17

N° 17

Montélimar-Nord ↘

MONTÉLIMAR

LE TEIL

DIEULEFIT

Suivre ensuite direction « LE TEIL »

AUBENAS

LE PUY

LE TEIL